



**Madame Emmanuelle PERES**

**Directrice de la jeunesse,**

**de l'éducation populaire**

**et de la vie associative**

**Déléguée interministérielle à la jeunesse**

Le 12 avril 2021,

Objet : interpellation organisation sessions BAFA~D

Madame,

Le Cnajep, Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, et Hexopée souhaitent vous interpellier sur le sujet de l'organisation des sessions de formation pour l'obtention des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur dans les accueils collectifs de mineurs (BAFA et BAFD).

Nous partageons bien sûr l'importance de sécuriser les professionnel.les, les bénévoles et les publics dans ce contexte de crise sanitaire qui une nouvelle fois se détériore. Nous savons le cadre en vigueur depuis le 29 octobre 2020 et votre rappel à assurer l'effectivité de la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'épidémie de covid-19. Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur la mise en difficulté des associations de jeunesse et d'éducation populaire habilitée par vos services à dispenser des formations BAFA~D.

Tout d'abord vous le savez, le cadre réglementaire a permis depuis octobre des dérogations qui ont permis l'organisation de stages de formation BAFA~D en présentiel et ce avec un souci continu des organisateurs et des services de l'Etat de protéger les stagiaires et les formateurs. Ce rappel à un strict report des sessions ou à une organisation des sessions à distance arrive très tardivement. Il n'est pas seulement question de l'économie des associations mais avant tout de la question des personnes qui œuvrent dans le cadre de cette formation à l'animation volontaire. D'une part les formateurs, les formatrices qui, d'une manière ou d'une autre, se voient pour certain.es privés d'emploi et pour d'autres d'un espace d'engagement éducatif et social. D'autre part, les responsables d'activités qui constatent la fragilisation de leur poste par une baisse inéluctable pour la deuxième année consécutive de cette activité.

Notre préoccupation va également en direction des jeunes dans ce contexte de précarisation. L'animation volontaire est une perspective positive pour bon nombre d'entre eux. Il nous faut donc continuer à ouvrir ces parcours d'engagement pour les jeunes.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ne sont pas favorables à l'organisation de sessions de formation à distance, modalité incompatible avec les fonctions et les aptitudes à acquérir, à accompagner et à évaluer tout au long de la formation. Nous partageons ici notre inquiétude d'une normalisation du distanciel dans les futures habilitations.

Les annulations, ou report au mieux, des sessions de formation auront des conséquences importantes sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire déjà fragilisées depuis le début de la crise sanitaire. Et les mesures actuelles de droit commun ouvertes à l'ensemble des associations ne sauraient compenser ces pertes. Il est urgent de prendre la mesure de ces difficultés et de mettre en place un plan de soutien pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire que nous appelons de nos vœux depuis plus d'un an.

Enfin, si le report des sessions doit s'organiser, le Cnajep et Hexopée appellent à un dialogue entre les services au sein des DRAJES afin de trouver les modalités les plus pertinentes pour faciliter l'inscription des jeunes à des formations BAFA~D avant l'été 2021. Un rééchelonnement des parcours de formation doit être réfléchi collectivement. Les jurys doivent être organisés en conséquence pour breveter le plus de jeunes.

La relation de confiance nouée entre les services de l'Etat et les organismes de formation et l'esprit de responsabilité qui nous anime tous doivent concourir à maintenir, en cette période de crise sanitaire, une offre de formation pour l'animation volontaire. Ce maintien, indispensable à la tenue dans les mois à venir des accueils collectifs de mineurs, doit se faire dans un esprit de partenariat fort.

Nous vous remercions, madame la Directrice, de l'attention que vous porterez à nos alertes et vous prions de croire en nos considérations les plus sincères.

**Arnaud Tiercelin, Lucille Bertaud, Yann Renault**

**Coprésident.e.s du Cnajep**

**Didier Jacquemain, David Cluzeau**

**Président et Délégué Général d'Hexopée**